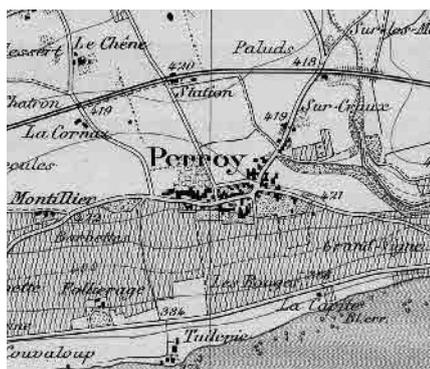


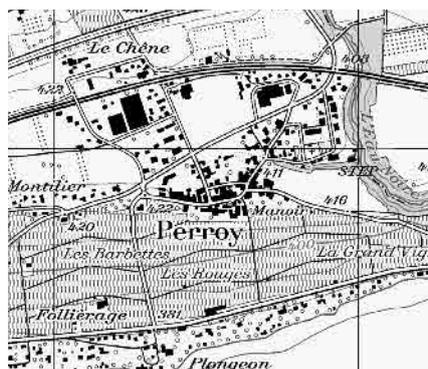


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Village suivant la ligne de crête d'un coteau qui longe le lac. Tissu villageois dense et homogène centré autour de l'église réformée et de l'ancien prieuré attestés au 12<sup>e</sup> siècle. Château du 13<sup>e</sup> siècle.



Carte Siegfried 1895



Carte nationale 2009

#### Village

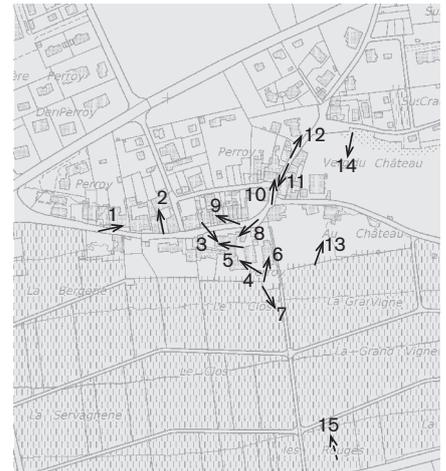
☒	☒	☒	Qualités de situation
☒	☒	☒	Qualités spatiales
☒	☒	☒	Qualités historico-architecturales



1 Grand-Rue, tour belvédère m. 19<sup>e</sup> s.



2



Base du plan: PB 1:5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014  
Emplacement des prises de vue 1: 10 000  
Photographies 2012: 1-15



3 Eglise réf., att. 12<sup>e</sup> s.



4 Anc. prieuré, att. 15<sup>e</sup> s.



5



6



7



8



9



10



11



12 Extension rurale, fin 18<sup>e</sup> s.



13 Domaine du château, 13<sup>e</sup> s.



14



15



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Composante d'origine présentant une structure linéaire qui suit princ. le tracé de la Grand-Rue, parallèle au lac, bâti dense composé de fermes vigneronnes et d'habitations villageoises en ordre contigu, orientées goutteraux sur rue, dès 16 <sup>e</sup> s., ess. 17 <sup>e</sup> –18 <sup>e</sup> s.	A	×	×	×	A			1–6,8–11, 15
	1.0.1	Maison de maître de trois niveaux avec ruraux à fonction viticole, marquée par une tour belvédère coiffée d'un toit en pavillon de 1850, origine 17 <sup>e</sup> s., transf. 1825						o		1
	1.0.2	Maison de maître de style néoclassique entourée d'un jardin ceint d'un mur donnant sur le lac, m. 19 <sup>e</sup> s.						o		
	1.0.3	Anc. cure délimitant la place de l'église, origine 15 <sup>e</sup> s., transformations des ouvertures de style néogoth. dès 1848, rest. déb. 21 <sup>e</sup> s.						o		
EI	1.0.4	Eglise réf. att. 12 <sup>e</sup> s., reconstr. 1487, clocher massif au NE de la nef, reconstr. 1526, porche néoclassique, 1830 ; dressée sur un léger monticule bordé d'un mur et d'une rangée de châtaigniers				×	A	o		1,3,5,8
EI	1.0.5	Anc. prieuré bénédictin att. 12 <sup>e</sup> s., reconstr. 14 <sup>e</sup> s., converti en habitation, école et administration communale dès 1914, trois solides corps de bâtiment distribués en U autour d'une cour, jardin au S				×	A			4
	1.0.6	Grande salle, long bâtiment avec toit en bâtière, esplanade avec vue remarquable sur le lac au S, 1949						o		6
EI	1.0.7	Cure de trois niveaux avec toit à demi-croupes, modénatures, chaînes d'angle et bandeaux rehaussés de peinture ocre, 1688, façade transf. vers 1790, rest. 1982				×	A			10
	1.0.8	Restaurant la Passade introduisant une rangée de bâtiments parallèle à la Grand-Rue, 1839–41						o		10
E	0.1	Domaine du château avec dépendances, 17 <sup>e</sup> –19 <sup>e</sup> s., orangerie de 1857, entouré d'un vaste parc soutenu par un mur au S, surplombant les coteaux de vignes et bénéficiant d'une vue dégagée sur le lac	A	×	×	×	A			13–15
EI	0.1.1	Château de plan irrégulier composé d'un corps principal rectangulaire auquel sont adossées trois tourelles carrées, fondations prob. 13 <sup>e</sup> s., transf. 17 <sup>e</sup> et 18 <sup>e</sup> s.				×	A			13–15
	0.1.2	Mur particulièrement élevé ceinturant la propriété du château longeant la route provenant de l'entrée orientale du village						o		
E	0.2	Prolongement de l'entité d'origine le long de la Grand-Rue, bâti en ordre discontinu et plutôt lâche composé de fermes vigneronnes, structure à redents, jardins et potagers agrémentant les espaces intermédiaires, fin 18 <sup>e</sup> –19 <sup>e</sup> s.	AB	×	/	/	A			12
	0.2.1	Deux fontaines à double bassin, prob. 1815						o		
PE	I	Prairies et vergers du château s'étendant jusqu'au cordon boisé vers l'E et côté Jura, espace bien préservé essentiel pour assurer le caractère rural du site	a			×	a			14
EE	II	Coteau viticole orienté vers le lac, structuré par le tracé géométrique et répétitif des chemins agricoles, assurant la visibilité du site depuis le lac	a			×	a			7, 15
	0.0.1	Atelier et garage Martin situé au pied du coteau, toit en dents de scie, petite éolienne, 1923						o		

**Perroy**

Commune de Perroy, district de Nyon, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EE	III	Champ s'étendant sur l'O du plateau, encore relativement épargné par les constructions, espace public avec vue sur le lac	a			×	a			
EE	IV	Quartiers résidentiels composés princ. d'immeubles locatifs et agro-industriels avec entrepôts et halles viticoles de grand volume, dès m. 20 <sup>e</sup> s., en pleine expansion	b			/	b			
	0.0.2	Ligne de chemin de fer Genève–Lausanne, 1858						o		
	0.0.3	Gare et entrepôts, fin 19 <sup>e</sup> s.						o		
	0.0.4	Petite parcelle de vigne						o		
EI	0.0.5	Cimetière avec chapelle funéraire, 1872				×	A	o		
PE	V	Espace vert à l'arrière du noyau d'origine comblé peu à peu par des habitations individuelles et des garages, dès déb. 20 <sup>e</sup> s. ; important rôle de transition entre le noyau et les quartiers résidentiels environnants	b			×	b			
	0.0.6	Habitations mitoyennes implantées à proximité immédiate du noyau, affaiblissant la lisibilité du bâti						o		
	0.0.7	Autoroute A 1 Genève–Lausanne, 1964						o		
	0.0.8	Ruisseau de l'Eau Noire bordé d'un cordon boisé						o		

## Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Perroy est situé à environ deux kilomètres à l'est de la petite ville de Rolle, sur la ligne de crête d'un bref coteau plongeant sur les rives du Léman. La première attestation du toponyme sous la forme de Pirrhois, ou sa variation Prihoiam, remonte à l'an 910, date à laquelle Rodolphe II de Bourgogne légua à son neveu la villa de Pirrhois. Après quoi, il évolua pour devenir Petroio en 1013, Perruei en 1172, Perruis en 1249 et enfin Perruers en 1344. La variété des formes documentées ne permet cependant de déterminer ni le sens ni l'origine de ce nom.

De nombreux vestiges préhistoriques furent mis au jour, témoignant de l'occupation du site à cette époque, tels une hache du Néolithique ou une pirogue lacustre, notamment. Une borne milliaire remontant à l'époque romaine fut également découverte en 1888 le long de la route de l'Etraz, qui traverse le territoire de la commune d'est en ouest. L'origine de cette voie interrégionale destinée à relier la Gaule au Rhin par la région lémanique remonterait également à cette époque, voire à une époque antérieure.

En 910, certains biens sur la commune étaient en possession de l'Abbaye de Saint-Maurice. Le lieu-dit Saint-Symphorien, mentionné en 1013, témoignerait de l'existence d'un oratoire, correspondant peut-être aujourd'hui au lieu-dit En la Chapelle, vers le Crochet. A l'Abbaye de Saint-Maurice succéda un prieuré bénédictin qui dépendait de l'Abbaye de Saint-Philibert Tournus, fondée entre 1132 et 1172. En 1361, des gens d'Aubonne le saccagèrent pour une raison restée inconnue. Au 15<sup>e</sup> siècle, le cloître recevait les sépultures de religieux et de nobles de la région. Il tomba dès le début du siècle en décadence, si bien qu'en 1443, on ne comptait plus qu'un seul moine sur place, et plus aucun en 1518. A la Réforme, l'institution tomba au rang de domaine rural et l'édifice fut racheté en 1548 par les Senarclens, puis passa à la famille Chandieu, qui le détint jusqu'à la Révolution vaudoise. Attestée en 1132, l'église servit non seulement aux Bénédictins dès le 12<sup>e</sup> siècle, mais aussi à la paroisse de Perroy, qui s'étendait aux communes de Mont et de Rolle – Rolle acquit sa propre paroisse en 1621.

L'édifice fut mentionné comme « délabré » en 1412, puis « en chantier », entre 1481 et 1487. Des travaux d'entretien eurent lieu en 1526 et 1538 puis vers 1759, date à laquelle on lui ajouta une horloge. Enfin, entre 1828 et 1830, la nef en ruine fit l'objet d'une rénovation dans un style néoclassique. Plusieurs cures se succédèrent : une première, construite en 1497, puis une seconde, établie en 1688 dans un bâtiment privé dont la façade fut reconstruite en 1790. Une confrérie citée en 1411 possédait une maison où se réunissaient les autorités locales ; celle-ci accueillit d'ailleurs par la suite l'Administration communale et passa aux mains de la commune qui y établit l'école ; dès 1656, en effet, était attesté dans la commune un maître d'école qui donnait sa classe dans une ancienne Maison de Ville, témoignant d'un certain développement de la collectivité.

Le riche terroir de la commune fut longtemps partagé entre de nombreux fiefs religieux, tels que les prieurés de Perroy, d'Etoy et de Cossonay, les couvents de Bonmont et de Romainmôtier, ou laïcs, tels que les seigneuries de Perroy, du Rosey et d'Aubonne. A partir de la conquête bernoise, le village de Perroy fit partie du bailliage de Morges et dépendit de la baronnie et de la châtellenie de Mont-le-Grand.

Le château, dont les fondations remontaient probablement au 13<sup>e</sup> siècle, relevait à l'origine de la seigneurie de Rolle et de Mont-le-Grand. En 1459, il fut mentionné en tant que « cheseau de maison haute avec pressoir », et on y évoquait en 1490, alors qu'il était en possession de Michel de Martines, une tourelle d'escalier saillante. En 1530, lors de l'affaire des Chevaliers de la Cuiller – dont le but était de soumettre Genève au duc de Savoie, épisode qui tire son nom d'un banquet où un seigneur brandit sa cuillère en s'exclamant : « aussi vrai que je la tiens, nous avalerons Genève » –, les Confédérés incendièrent l'édifice, qui passa ensuite entre les mains de différents propriétaires. Au 17<sup>e</sup> siècle, le domaine s'apparentait à une maison forte dont le côté oriental était renforcé par deux fortifications carrées, tandis qu'à l'ouest, il comprenait un bâtiment abritant cave et pressoir. Le général bernois Carl Hackbrett, également propriétaire de domaines à Féchy, racheta le château en 1723 et y créa l'allée d'entrée actuelle

ainsi que le jardin. A sa mort, en 1737, ses biens revinrent à la famille May, qui, au fil des générations, entreprit divers travaux sur le château, parmi lesquels la reconstruction de la ferme, en 1790. En 1834, le pasteur Louis-Benjamin Dumont racheta le domaine, cédé en 1847 au pasteur Jacques-Louis Lagier, qui y fit édifier l'orangerie en 1857.

Jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle, Perroy constituait une localité importante à l'échelle de la région, comptant 229 habitants en 1764 et 319 habitants en 1803. L'essentiel des activités économiques provenait de la viticulture, de la pêche aussi, mais dans une moindre mesure. Les armoiries communales adoptées en 1921 représentent d'ailleurs une grappe de raisin d'or. La forge attestée à proximité du prieuré vers 1700 fut déplacée le long de la Grand-Rue et pourvue d'un logement en 1794. Le bâtiment construit en 1736 près de la jonction des ruisseaux de la Gordonne et de l'Eau Noire à la place d'un ancien moulin et battoir attesté en 1544 disparut dès avant 1783. En 1797, un édifice abritant le collège et la Maison de commune apparut le long de la Grand-Rue. S'y trouvait également un cabaret.

De la Révolution vaudoise jusqu'en 2006, la commune faisait partie du district de Rolle. En 1802, l'insurrection des Bourla-Papey, qui cherchaient à faire abolir les droits féodaux par la destruction des archives, se fit de manière particulièrement virulente dans la localité, s'attaquant aux archives du château et du prieuré. Au cours du 19<sup>e</sup> siècle, le secteur artisanal se développa ; il existait une fromagerie en 1801 à proximité de l'ancienne cure, ainsi qu'une tuilerie, qui, elle, s'installa au bord du lac en 1839. Une société de tir y était également attestée dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Elle se reconstitua et existe aujourd'hui encore sous le nom d'Abbaye des amis réunis des bords du Léman. Une carte de 1836 révèle que l'emprise du tissu de la composante d'origine était quasiment identique à celle d'aujourd'hui, se structurant le long d'un axe linéaire qui bifurque à son extrémité orientale en direction du nord-est. Au niveau du tronçon nord-est, il est à noter que les bâtiments forment déjà une structure à redents et sont distribués de manière plus lâche que le long de l'axe principal. L'un des éléments intéressants mis en évidence par ce

plan sont les jardins qui bordent les constructions, marquant déjà la limite entre parcelles de vignes et la composante bâtie. Déplacé en dehors de la localité en 1810, le cimetière figure par conséquent également sur le plan, à l'emplacement qu'il occupe encore actuellement. Au sud, le coteau situé entre la composante principale et la route de Genève longeant le lac est déjà dévolu à la viticulture. Une auberge connue sous l'enseigne Au cœur de la Côte, actuel restaurant de la Passade, apparut vers 1839–1841, avant d'être complétée d'une Grande salle en 1884. Au cours du 19<sup>e</sup> siècle, la population augmenta et atteignit 452 habitants en 1850, avant de redescendre de façon continue, jusqu'à totaliser 394 personnes en 1900. C'est pourquoi, si l'on compare la carte de 1836 et la première édition de la carte Siegfried de 1895, le bâti n'évolua quasiment pas. La seule nouveauté fut la ligne de chemin de fer Genève–Lausanne aménagée en 1858 dans la partie septentrionale de la commune, qui engendra la construction d'une station et d'une route d'accès.

En 1910, le niveau de population était, avec 383 habitants, au plus bas avant d'évoluer ensuite en dents de scie, au cours du 20<sup>e</sup> siècle, avec par exemple 551 résidents en 1950, puis 503 en 1960 et à nouveau 575 en 1970. Depuis les années 1980, où le village comptait 759 habitants, ce chiffre ne cessa d'augmenter, totalisant 1104 personnes en 2000 et 1377 en 2011. Cet accroissement se répercuta évidemment sur la vocation du village, qui devint essentiellement résidentielle dès le dernier tiers du 20<sup>e</sup> siècle. En plus des quartiers résidentiels comprenant des petits immeubles et des maisons individuelles, une zone artisanale fit son apparition, avec l'implantation d'un centre fruitier vers la fin des années 1960, d'une usine de cartonnage et d'une société vinicole. Ces extensions s'établirent sur le plateau entre la composante d'origine et la ligne de chemin de fer. Dans les mêmes années, une route de contournement fut tracée dans la partie septentrionale de la localité, coupant cette espace en diagonale, formant ainsi deux zones : dans la partie située à proximité de la ligne de chemin de fer se développa un secteur d'activités, tandis que la partie située à proximité du noyau ancien devint un quartier résidentiel. Quant au noyau d'origine, il fut libéré

du trafic de transit et le tissu demeura inchangé. Seule une Grande salle fit son apparition en 1949 à proximité du prieuré sur une esplanade dominant la vue sur le lac. Les espaces des vergers situés au nord du village-rue, en revanche, furent peu à peu comblés par les constructions, de même que le secteur bordant le ruisseau de l'Eau Noire.

### **Le site actuel**

Relations spatiales entre les composantes du site

Perroy est une commune lacustre, dont le territoire longe le Léman sur près de deux kilomètres tout en s'étendant sur le coteau de la Côte, dans les terres. Ces pentes dévolues à la viticulture se prolongent dans la partie nord-ouest jusqu'aux forêts qui marquent la limite supérieure de la commune. Quant au village au sens propre, il se situe dans la partie inférieure du territoire, à la limite entre un premier petit versant qui domine le Léman et un palier formé par le plateau agricole traversé par les voies de communication, telles que l'autoroute et les lignes de chemin de fer. La composante bâtie d'origine (1) s'articule autour de la Grand-Rue, un axe orienté est-ouest qui suit la ligne de crête du petit coteau incliné vers le lac, formant ainsi un village-rue caractérisé par un noyau central regroupé autour de l'église et du prieuré de qualité remarquable qui constitue le véritable point fort de l'entité. A l'est, la rue vient buter contre le domaine du château (0.1), dont les divers bâtiments, qui s'échelonnent du 17<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle, s'inscrivent dans un parc arborisé et profitent du dégagement sur le Léman. La Grand-Rue contourne ce domaine en bifurquant en direction du nord-est et se prolonge en une extension (0.2) plus lâche et ordonnée de manière discontinue qui remonte aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Depuis le lac, la composante d'origine et le château sont, de par leur implantation au sommet d'un coteau viticole (II), élégamment mis en valeur. Sur le plateau, à l'ouest et à l'est des composantes bâties, apparaissent des champs et des prés (I, III) appartenant au domaine du château, du moins en ce qui concerne la partie orientale. A l'arrière, en direction de la ligne de chemin de fer, s'étirent deux quartiers résidentiels entremêlés de secteurs d'activités diverses (IV). Enfin, un dernier secteur (V), uniquement composé

d'habitations individuelles ou contiguës, s'est développé dès le début du 20<sup>e</sup> siècle entre la composante d'origine et la route de contournement des années 1960, créant un espace tampon, vert à l'origine, mais de plus en plus construit.

### **Le village-rue**

Le noyau d'origine (1), situé à cheval entre la ligne de crête et le plateau, est structuré par la Grand-Rue, un axe linéaire qui confère à la composante sa typologie particulière. Composé de maisons villageoises contiguës remontant principalement aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup>, et même au 16<sup>e</sup> siècle, le bâti forme un front linéaire côté Jura, tandis que côté lac, il est constitué de domaines distincts. L'espace-rue révèle des qualités spatiales remarquables en raison de la claire répartition des bâtiments sur le front septentrional qui forme une série de séquences contiguës s'enchaînant les unes aux autres : domaines vigneron du 17<sup>e</sup> siècle côtoyant des maisons villageoises de deux à trois niveaux essentiellement des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, toutes orientées gouttereaux sur rue. Par endroit, de charmantes cours intérieures viennent se nicher entre le bâti, implanté de manière relativement serrée. Le front méridional se démarque par la quantité et les qualités historico-architecturales des éléments individuels présents, tels que l'église réformée, le prieuré ou l'ancienne cure, qui dénotent ici une certaine centralité.

Depuis la partie occidentale de la Grand-Rue en direction du cœur de la composante principale, le clocher de l'église réformée domine remarquablement le fond de perspective. A mesure que l'on chemine le long de la Grand-Rue pavée, l'attention est alternativement attirée d'un côté puis de l'autre de la rue. Côté Jura, le front est marqué tout d'abord par une maison de maître de trois niveaux transformée en 1825 (1.0.1), à laquelle est accolée une maison vigneronne qui comprend encore des pressoirs. Cet édifice de trois niveaux coiffé d'un toit à croupes possède un revêtement en pierre apparente qui lui confère une certaine élégance, laquelle est encore rehaussée par la régularité des fenêtres dotées de balconnets. Mais l'élément qui distingue avant tout cet édifice de ses voisins est la tour belvédère de 1850 implantée dans l'angle de décrochement que forme le bâtiment par rapport à la rue. Elle forme la liaison entre la

maison de maître à l'ouest et la partie rurale de niveau inférieur à l'est. Sa fonction de belvédère se reconnaît au troisième niveau de la tour, entièrement percé de fenêtres qui ne laissent quasiment plus d'espace à la maçonnerie, si ce n'est pour les deux grands pilastres d'angles. Elle est surmontée d'un toit en pavillon qui la met encore davantage en évidence. A quelques pas plus à l'est, du côté opposé de la rue, est implantée au sein d'un jardin une seconde maison de maître de style néoclassique (1.0.2), comme le révèlent la hauteur particulière des deux niveaux, les chaînes d'angles, ainsi que les modénatures en pierre de taille et la frise dentelée. Elle est séparée de la rue par un mur qui la cache à la vue. En face, du côté septentrional de la rue, un portail à montants en pierre s'ouvre sur un domaine viticole distribué autour d'une cour intérieure revêtue de boulets et de quelques arbres, espace où le charme et l'authenticité des divers ruraux, pressoirs et caves qui le bordent, invitent à la contemplation. Implantée du côté oriental, la maison de maître, un bâtiment de deux niveaux datant du début du 18<sup>e</sup> siècle qui se caractérise par son toit à la Mansart, fait l'angle avec une rue perpendiculaire à la Grand-Rue. Côté cour, une niche inscrite dans la façade occidentale abrite encore un puits. Un autre domaine également organisé autour d'une cour intérieure se cache à l'arrière d'un portail, encore un peu plus à l'est, mais cette fois côté lac. Son entrée est signalée par un arc en plein-cintre.

Enfin, la Grand-Rue s'élargit finalement à la hauteur de l'église réformée (1.0.4), faisant place au sud à une sorte de terre-plein sur lequel se dresse l'édifice, dont l'entrée est marquée par un porche de 1830 constitué d'un fronton soutenu par deux colonnes, cet élément lui conférant un style néoclassique. Deux contreforts soutiennent la façade de part et d'autre. La nef rectangulaire, dont l'origine remonterait au 12<sup>e</sup> siècle, est ponctuée à l'angle nord-est par le clocher reconstruit en 1526. Malgré la présence d'une flèche octogonale, ce dernier, de plan carré et doté de fenêtres géminées, présente un caractère plutôt massif. Le long du flanc septentrional de la nef est implantée une rangée de châtaigniers. La place précédant l'entrée à l'édifice est délimitée au sud par l'ancienne cure (1.0.3), dont l'origine remonte au 15<sup>e</sup> siècle. La façade actuelle de deux niveaux, récemment res-

taurée, présente des fenêtres néogothiques en arcs brisés résultant de transformations apportées à l'édifice en 1848. Au sud de l'église réformée, un passage étroit permet de gagner une seconde place correspondant à la cour de l'ancien prieuré bénédictin attesté dès le 12<sup>e</sup> siècle (1.0.5), autour de laquelle sont distribués les divers corps de bâtiment formant un U. Le corps principal de trois niveaux est disposé parallèlement au lac, tandis qu'une aile occidentale est implantée en équerre. Ils sont tous deux régulièrement percés de fenêtres et surmontés d'une toiture à croupes ou demi-croupes. La façade côté lac est en outre consolidée aux angles par d'importants contreforts qui mettent en évidence l'amorce de la pente plongeant ensuite en direction du lac. Dévolue aux dépendances rurales, la partie orientale se présente sous la forme d'un large volume couvert d'un toit à demi-croupes. Côté lac, au pied du corps principal, une esplanade contenue par un haut mur de soutènement offre une vue remarquable sur le plan d'eau situé au sud, sur les jardins du prieuré disposés à l'extrémité occidentale de cette terrasse et sur le prieuré lui-même, au nord. Cette dernière est ponctuée de grands arbres de diverses essences. A l'autre extrémité, à l'est, elle est bordée par la Grande salle de 1949 (1.0.6), un long bâtiment de deux niveaux doté d'un simple toit en bâtière qui longe une petite rue en pente venant du lac. Il marque également la limite entre la composante d'origine et le domaine du château, situé de l'autre côté de cette route.

En retournant sur la Grand-Rue, après avoir longé la Grande salle, on débouche sur un carrefour où se situe également l'entrée au domaine du château. Ce croisement est marqué par le bâtiment de l'ancienne forge implanté en position d'îlot qui abrite aujourd'hui un petit commerce. De cet endroit, une nouvelle perspective fort intéressante s'offre en direction de l'ouest sur la Grand-Rue, avec, d'une part, l'église réformée située sur son petit terre-plein, et, d'autre part, un lotissement d'habitations contiguës de type urbain. Ces maisons composées de deux à trois niveaux surprennent par leurs façades extrêmement étroites provenant du découpage des parcelles en toises médiévales. Les gouttereaux orientés sur rue ainsi que la couleur vive des façades confèrent à l'espace-rue une certaine animation, tout en respec-

tant l'homogénéité des gabarits et de la typologie. Tout ce secteur, qui va de l'église réformée à la forge et du prieuré à la Grand-Rue, présente une densité élevée, formant une double, voire une triple couche de bâti.

La Grand-Rue opère ensuite un virage en direction du nord-est, contournant le groupement du château situé à l'est. Ce changement de cap est souligné par le bâti, qui semble autant accompagner la courbure de la route que la contraindre à bifurquer. On débouche alors immédiatement sur un second croisement en Y, l'un des axes correspondant à la continuation de la Grand-Rue, l'autre à une route qui contourne le domaine du château par le nord et se poursuit vers l'est. Cet embranchement est ponctué à l'ouest par la cure de 1688 (1.0.7), un édifice de trois niveaux surmonté d'un toit à croupes qui à l'origine était une maison de maître, ce qui explique son gabarit relativement volumineux pour une cure. La façade principale est revêtue d'un badigeon anthracite sur lequel se détachent très nettement les chaînes d'angles, les bandeaux et les encadrements de portes, fenêtres et oculus, traités en jaune ocre. Son emplacement le met particulièrement en valeur, puisqu'il forme le fond de perspective de la route venant de l'est et qui passe devant le domaine du château. Au sud-ouest de la cure, s'étend un jardin où s'élève un grand conifère. Au nord de la cure, une route secondaire s'échappe en direction de l'ouest, formant l'amorce d'une seconde couche de bâti parallèle au principal axe linéaire. Ce tronçon apparaît moins ordonné, s'ouvrant au nord sur les anciens vergers, au sud sur l'arrière des habitations de la Grand-Rue et sur leurs jardins. Cette rue est introduite par le restaurant de la Passade (1.0.8), situé juste en face, au nord de la cure, dont la façade principale de deux niveaux est orientée le long de la rue secondaire, tandis que le pignon de sa toiture en bâtière se dresse le long de la Grand-Rue. La dernière portion de celle-ci se caractérise par un espace-rue assez serré, les bâtiments étant implantés au ras de la chaussée, alternant diverses hauteurs et orientations des toitures, tantôt goutteux, tantôt pignons sur rue. Cette séquence est par ailleurs légèrement en pente, s'inclinant à mesure qu'elle s'approche du second groupement (0.2) qui forme le prolongement du noyau d'origine.

### **Le château**

A l'extrémité orientale du noyau d'origine prend place le domaine du château (0.1). Cet ensemble est traversé par la rue du Château, qui s'échappe de la Grand-Rue en direction de l'est et le long de laquelle s'est regroupé le bâti du domaine. Il se compose du château remontant au 13<sup>e</sup> siècle, dont les adjonctions successives – une ferme, des dépendances et une orangerie, le tout s'échelonnant des 17<sup>e</sup> aux 19<sup>e</sup> siècles – ont généré un plan irrégulier. L'ensemble des bâtiments s'inscrit dans un parc arborisé à l'anglaise entièrement circonscrit de murs qui surplombe le coteau viticole côté lac, bénéficiant ainsi d'un dégagement splendide sur le Léman. Le mur qui délimite la route est d'une hauteur considérable, en particulier le long de la portion qui borde l'extrémité orientale du domaine (0.1.2).

Le château (0.1.1) est implanté au sud de l'axe et rase la chaussée. Il se distingue par le caractère solide et massif de son corps central de plan rectangulaire renforcé à certains angles par d'importants contreforts. Cet édifice surmonté d'un toit à croupes est complété par trois différentes tours carrées coiffées de toits en pavillon. La première, flanquée sur la façade côté lac, a remplacé en 1699 une tour d'escalier. Elle est percée d'ouvertures s'élevant régulièrement sur quatre niveaux. Une deuxième, de taille plus petite, se dresse sur la façade orientale. La troisième, qui comporte peu d'ouvertures, est insérée dans l'angle nord-est du corps principal et forme un décrochement en saillie sur la route. En vis-à-vis, au nord, se dresse la ferme de 1790, dotée d'un toit à demi-croupes particulièrement volumineux et agrémentée de part et d'autres de petits ruraux fort bien conservés. C'est ainsi que prend forme une petite place revêtue de boulets et ponctuée d'un platane ainsi que d'une fontaine, qui, bien qu'étant coupé du château par la route, confère à cet espace un caractère rural et authentique. Quant aux autres dépendances, l'orangerie de 1857 située à l'ouest du château se distingue particulièrement par sa façade présentant des jeux de briques apparents. Surmonté d'une toiture à croupes peu pentue, ce bâtiment de plain-pied comporte une longue rangée de baies vitrées s'ouvrant côté lac. Cette façade est encore agrémentée d'un fronton. L'accès à la propriété se fait au sud-ouest

par un portail en ferronnerie datant de 1730 qui se situe quasiment dans le prolongement de l'axe de la Grand-Rue.

### **Extension du noyau**

Dans le prolongement de la Grand-Rue au nord-est du noyau d'origine s'est développée une extension (0.2) dès la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Le bâti se compose essentiellement de fermes vigneronnes disposées en ordre discontinu et de manière lâche, générant des espaces intermédiaires occupés par de grands jardins ou potagers bien visibles de la rue. Si certaines d'entre elles s'alignent gouttereaux sur rue, d'autres orientent leur façade dans l'axe nord-sud, si bien que le tracé en diagonale qu'opère la Grand-Rue, légèrement montante sur une certaine distance, crée une intéressante structure à redents générant des avant-places triangulaires au pied des bâtisses.

A la sortie du noyau d'origine, l'espace-rue se fait subitement plus large, indiquant le passage à cette extension ; du côté oriental de la route, une échappée s'ouvre sur les prairies du domaine du château où paissent tranquillement les chevaux, tandis qu'à l'ouest se dresse la façade pignon d'une très haute ferme vigneronne. Cette bâtisse de quatre niveaux surmontés d'un toit à demi-croupes est orientée de biais par rapport à la rue, marquant ainsi le début de la structure à redents. La rue opère tout d'abord une légère descente, jusqu'à un croisement avec une petite route secondaire qui conduit au cimetière, à l'est. Légèrement en amont du carrefour, deux fontaines à double bassin (0.2.1) agrémentent le côté occidental de la rue. Celle-ci poursuit ensuite une légère ascension, avant de déboucher sur la route de contournement. La disposition et l'orientation des fermes implantées le long de cet axe varient continuellement, contribuant à lui conférer son caractère animé. Certaines ont été converties en habitations, les transformations subies diminuant quelque peu les qualités architecturales de ces bâtisses.

### **Le coteau viticole, les espaces libres et mixtes**

Les environnements entourant les composantes bâties sont assez variés et de qualités très diverses ; autant le coteau viticole a été superbement bien préservé, autant les espaces situés au nord des

composantes bâties ont été largement investis par les constructions.

Le vignoble (II) qui s'étend sur le petit versant incliné vers le lac joue un rôle essentiel pour la lisibilité du site depuis la route de Suisse et le lac. Il permet au noyau d'origine et au château de façonner la silhouette de la localité le long de la ligne de crête. Le coteau est structuré par un réseau de petits chemins parallèles qui tisse une structure en zigzag. Seul un garage isolé (0.0.1) est venu s'implanter en bordure de la route de Suisse.

En amont, sur le replat, s'étend à l'est du domaine du château un espace couvert de prairies et de vergers qui lui est lié (I) et qui s'étire à l'est jusqu'au cordon boisé qui borde le ruisseau de l'Eau Noire (0.0.8). Cet espace allant de pair avec la ferme du château apporte à la localité des qualités rurales devenues rares dans le reste de ses environnements, raison pour laquelle il s'agit de le préserver soigneusement en l'état. A l'ouest du noyau d'origine, le second espace libre qui se développe sous forme de champs (III) subit actuellement la forte pression des quartiers résidentiels voisins. A la limite entre le coteau et cet espace se tient un petit parc public formant une sorte de terrasse arborisée qui surplombe le lac. Au nord du site, deux voies de communication traversent le plateau agricole, à savoir la ligne de chemin de fer (0.0.2) et l'autoroute (0.0.7). Dans cette partie sont apparus des quartiers résidentiels et des secteurs artisanaux dès le milieu du 20<sup>e</sup> siècle (IV). Immeubles et locaux de trois niveaux, maisons individuelles, entrepôts ou grandes halles se sont emparés du plateau depuis les abords des composantes bâties jusqu'à la ligne de chemin de fer. Dans la partie nord-est, les locaux sont venus s'implanter jusqu'à la lisière de la forêt. S'y distinguent une parcelle de vigne (0.0.4) ainsi que le cimetière ponctué d'une chapelle néogothique érigée en 1872 pour la famille Lagier (0.0.5). Enfin, entre le noyau d'origine et la route de contournement des années 1960 se tient un espace tampon (V), comblé dès le début du 20<sup>e</sup> siècle par des habitations, pour la plupart des maisons individuelles, voire mitoyennes, entourées de jardins. L'arrière du noyau d'origine, un espace sensible pour sa lisibilité, est ainsi masqué par une couche de bâtiments épars. Certains

d'entre eux s'approchent dangereusement des composantes bâties, risquant d'altérer la lisibilité des abords (0.0.6), plaçant côte à côte et sans transition des maisons contiguës du début du 21<sup>e</sup> siècle et des fermes des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles.

### Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

Qualités de situation

Qualités de situation prépondérantes du village mi-agricole mi-viticole, en raison de son implantation qui suit la ligne de crête du petit coteau, surplombant ainsi le lac situé à un jet de pierre. Côté lac, silhouette qui se détache particulièrement bien du vignoble par le front net et linéaire du bâti, ligne harmonieusement désordonnée par quelques arbres de grande envergure. A l'est, champs et vergers préservés jouxtant le château. Silhouette côté Jura quasiment invisible à cause des abords fortement construits.

Qualités spatiales

Qualités spatiales prépondérantes en raison de la structure linéaire du village-rue qui suit le tracé de la Grand-Rue formant un tissu dense, homogène et resserré, notamment autour de l'église centrale dans le noyau principal, et qui, à l'inverse, se poursuit par une séquence structurée de manière discontinue et plus lâche dans le prolongement du noyau d'origine. Qualités renforcées par les espaces intermédiaires, pour la plupart en excellent état de conservation, qui créent aussi bien des scènes intimistes, notamment dans les cours intérieures des domaines que l'on découvre par effet de surprise à travers un porche en parcourant la Grand-Rue ou dans la cour de l'ancien prieuré, que des grandes ouvertures sur le Léman ménagées par les nombreuses terrasses et jardins qui bordent ces propriétés.

Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales prépondérantes dues à la très bonne conservation de la substance

bâtie et à sa grande diversité : tissu composé de maisons villageoises ainsi que de fermes vigneronnes et agricoles remontant pour certaines au 17<sup>e</sup> siècle, la plupart datant du 19<sup>e</sup> siècle, d'un ancien prieuré et d'une église réformée attestés au 12<sup>e</sup> siècle, d'une cure de 1688, d'une série de maisons de maître des 17<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, agrémentées de jardins et servant de lieu de villégiature, auxquels se joint le château datant probablement du 13<sup>e</sup> siècle, dont le plan irrégulier et les diverses dépendances témoignent des différentes adjonctions apportées du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle.

2<sup>e</sup> version 05.2012/che

Photos numériques : 2012  
Deborah Chevalier

Coordonnées du site  
517.584/146.826

Mandant  
Office fédéral de la culture OFC  
Section patrimoine culturel et monuments  
historiques

Mandataire  
inventare.ch GmbH

ISOS  
Inventaire fédéral des sites construits  
d'importance nationale à protéger  
en Suisse